

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 27 du 07.07.2017
Piliers du 07.07.2017
au 07.08.2017

Monthey, le 5 juillet 2017

N/réf. ECO/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : M. Danaël Gosparini, Ch. de Miobesset 20, 1871 Les Giettes.
Situation : parcelle No 4151, folio 43, au lieu-dit « Forêt », située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'937/1'120'167;
dossier déposé le 19 mai 2017.
Objet : construction d'un mur de soutènement et modification de deux fenêtres existantes en porte-fenêtres.
- Requérante : JRV Immobilier SA, représentée par le bureau d'architecture Jean-Paul Chabbey, Atelier d'architecture SA, Av. du Crochetan 2, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 4759, folio 30, au lieu-dit « Mareindeux », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 1'121'644/2'562'223;
dossier déposé le 28 juin 2017.
Objet : construction de 2 villas individuelles semi-groupées.
Remarques :
 - le projet nécessite une dérogation de distance à la limite ;
 - le mur de soutènement et les mouvements de terre pour l'accès véhicules nécessitent une dérogation à leur hauteur ;
 - une place de parc et le mur d'accès véhicules nécessitent une dérogation à l'alignement.
- Requérante : JRV Immobilier SA, représentée par le bureau d'architecture Jean-Paul Chabbey, Atelier d'architecture SA, Av. du Crochetan 2, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 6253, folio 30, au lieu-dit « Mareindeux », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 1'121'644/2'562'223;
dossier déposé le 28 juin 2017.
Objet : construction de 2 villas individuelles semi-groupées.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.

4. Requérant : M. Bernard Gillabert, Ch. d'Arche 23a, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 5201, folio 19, au lieu-dit « Creuse », située en zone R6, habitation collective C, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'770/1'123'115; dossier déposé le 19 juin 2017.
Objet : pose d'une enseigne.
5. Requérante : Gérance Künzle SA, Av. du Théâtre 20, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 811, folio 9, au lieu-dit « Grands Glariers », située en zone R8, habitation collective A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la PPE Eau-Claire B; coordonnées : 2'562'457/1'122'299; dossier déposé le 20 juin 2017.
Objet : réfection et isolation des façades du bâtiment existant.
6. Requérants : Mme et M. Nurije et Ragip Likaj, Ch. des Carrières 18, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 4874, folio 6, au lieu-dit « Gueurse », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'561'589/1'122'770; dossier déposé le 21 juin 2017.
Objet : construction d'un mur de soutènement.
7. Requérants : Mme et M. Maude et Gérald Reber, Rte de la Cretta 52, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 1383, folio 26, au lieu-dit « Cretta », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'561'730/1'121'815; dossier déposé le 23 juin 2017.
Objet : construction d'un cabanon de jardin.
8. Requérante : Mme Arlette Robin, Av. du Crochetan 48, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 4069, folio 17, au lieu-dit « Tronchet », située en zone R8, habitation collective A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la PPE Etrier B; coordonnées : 2'562'168/1'123'065; dossier déposé le 23 juin 2017.
Objet : réalisation d'une tranchée drainante et pose d'une isolation de pente en toiture du bâtiment existant.
9. Requérant : Panaimmob CBS, Place du Midi 24, 1950 Sion.
Situation : parcelles Nos 873 et 3613, folio 10, au lieu-dit « Plantaud », situées en zone R8, habitation collective A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Mary-Claude et Raymond Monod; coordonnées : 2'562'600/1'122'280; dossier déposé le 27 juin 2017.
Objet : démolition de deux villas existantes et construction d'un immeuble, d'un parking souterrain et d'un parking extérieur.
Remarque : le parking extérieur nécessite une dérogation à l'alignement.
10. Requérant : M. Patrick Dougoud, Av. de la Gare 34, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 2398, folio 42, au lieu-dit « Condémine », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'630/1'120'870; dossier déposé le 29 juin 2017.
Objet : construction d'une villa individuelle avec piscine et les aménagements extérieurs y relatifs.
Remarque : les murs de soutènement et l'escalier extérieur nécessitent une dérogation à l'alignement.

11. Requérante : EREV Paroisse Protestante de Monthey, représentée par l'atelier d'architecture Jean-Maurice Biollay, Ch. des Semilles 11a, 1870 Monthey.
- Situation : parcelle No 991, folio 14, au lieu-dit « Biolle », située en zone R8, habitation collective A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'550/1'122'740; dossier déposé le 30 juin 2017.
- Objet : rénovation et isolation périphérique d'une habitation existante et création de places de parc.
12. Requérant : M. Raymond Rithner, représenté par le bureau d'architecture Aalberti SA, Ch. du Verger 1, 1868 Collombey.
- Situation : parcelle No 1400, folio 27, au lieu-dit « Ruptet », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'000/1'121'680; dossier déposé le 30 juin 2017.
- Objet : démolition d'une grange et d'une serre.
13. Requérant : M. Raymond Rithner, représenté par le bureau d'architecture Aalberti SA, Ch. du Verger 1, 1868 Collombey.
- Situation : parcelle No 1400, folio 27, au lieu-dit « Ruptet », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'000/1'121'680; dossier déposé le 30 juin 2017.
- Objet : construction de villas jumelles et aménagement de places de parc.
- Remarques :
 - le mur de soutènement et les mouvements de terre y relatifs nécessitent une dérogation à leur hauteur ;
 - une place de parc et le mur de soutènement nécessitent une dérogation à l'alignement de la route du Morneau.
14. Requérant : M. Raymond Rithner, représenté par le bureau d'architecture Aalberti SA, Ch. du Verger 1, 1868 Collombey.
- Situation : parcelles Nos 1400 et 4377, folio 27, au lieu-dit « Ruptet », situées en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant (1400) et de Mme Simone Rithner (4377); coordonnées : 2'562'000/1'121'680; dossier déposé le 30 juin 2017.
- Objet : déplacement d'un accès privé existant, création d'un trottoir, d'un mur de soutènement et de deux rampes.
- Remarques :
 - le mur de soutènement nécessite une dérogation à sa hauteur ;
 - les deux rampes nécessitent une dérogation à l'alignement.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 7 août 2017 à 18.00 heures